

La CFTC et les Très Petites Entreprises, Partenaires du développement social Retour sur la table ronde organisée le 24 mai 2012

La CFTC Rhône-Alpes est fière d'avoir réuni autour d'elle, au mois de mai, les principaux syndicats patronaux pour discuter ensemble des très petites entreprises et de leurs salariés.

Cette rencontre, intitulée «**La CFTC et les Très Petites Entreprises, Partenaires du développement social**» a rassemblé plus de **70 militants** venus écouter un échange animé et très cordial entre représentants des patrons et travailleurs rhônalpins.

Animé par Bernard IBAL, Conseiller spécial du Président confédéral de la CFTC, la table ronde a donné la parole à Christian BRUNET (UPA), Lionel MONTERO (MEDEF), Michel SUZZARINI (USGERES), François TURCAS et Cyril AMPRINO (CGPME). Jacques BALAIN, secrétaire général de l'Union Régionale CFTC Rhône-Alpes et Marc PERRET, Représentant CFTC AGEFOS PME et membre de la commission formation du CESER ont pu faire entendre la voix de la CFTC dans ce débat sur les TPE.

Monsieur François TURCAS, Président de la CGPME RA a insisté sur la **notion de patronat réel** qui donne tout son temps, son argent, sa caution, etc. pour que l'entreprise fonctionne. Un problème avec un salarié est vécu comme un échec pour l'artisan ou l'entrepreneur concerné.

Monsieur Lionel MONTERO (MEDEF) a indiqué qu'il était **primordial** pour les organisations patronales **de mieux connaître les besoins des TPE** pour défendre au mieux leurs intérêts.

Monsieur Michel SUZZARINI, Président de l'USGERES a mis en avant **l'importance du dialogue social dans ces structures**.

Monsieur Christian BRUNET, Président de l'UPA RA a rappelé **l'engagement des artisans** sur le dialogue social, la **formation des salariés** malgré les difficultés techniques que cela peut entraîner lorsqu'un salarié s'absente dans une petite entreprise et la **transmission des entreprises**.

Pour répondre aux besoins des TPE, **Jacques Balain, le Secrétaire Général de la CFTC Rhône-Alpes** a mis en avant **les services qu'elle peut offrir grâce à son réseau de mandatés et d'administrateurs** qui répondent aux questions des salariés ou des employeurs en matière de santé, logement, formation professionnelle, assurance maladie, allocations familiales,... ainsi que **le travail en commun mené au sein des instances paritaires pour trouver des solutions concrètes aux besoins des salariés des TPE qui sont à l'écart des avantages acquis régulièrement par leurs homologues des grandes entreprises (chèque déjeuner, mutuelle complémentaire,...)**.

Pour conclure, l'ensemble des participants a approuvé la proposition de la CGPME de réfléchir ensemble à la **création d'une cellule de prévention des conflits** et ainsi recourir à un système de médiation pour éviter de se retrouver devant le conseil de prud'hommes.

En charge du dossier :

Jacques BALAIN, Secrétaire Général - Tél. 06 03 02 16 89 - Mail : jacques.balain@free.fr

Contact presse :

Cécile Lesparre-Martins – Tél. 04 78 53 18 57 – Mail : cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr